

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2022
Séance du 12 janvier 2022

N° 03

Objet : Election des vice-
présidents

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt-deux et le douze du mois de janvier à neuf heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 5 du mois de janvier 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : CROZALS Florent

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOCQUET Patricia, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, KUHN Francis, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
DECROIX Hugo, a donné pouvoir à CAMACHO Irène
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à SAGNIEZ Simone
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEGOND Claude a donné pouvoir à MANENT Michel
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
CHABALIER Sandrine a donné pouvoir à KUHN Francis
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à PEREIRA Georges

Etaient excusés :

BASSET Françoise
BOURJAC Jean Marie
UGHETTO Wendy

REÇU EN PREFECTURE

le 12/01/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20220112-03_12012022

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-294-002, en date du 21 octobre 2016, portant création au 1^{er} janvier 2017 de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-328-005 portant constatation de la composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-311-003, en date 7 novembre 2019, portant rectification de l'annexe de l'arrêté préfectoral n°2019-303-001 du 30 octobre 2019 portant constatation du nombre de conseillers communautaires à élire par commune à l'occasion du scrutin des 15 et 22 mars 2020,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

DECIDE

De proclamer **TOUSSAINT Carole**, conseillère communautaire, élue 1er vice-présidente et la déclare installée.

De proclamer **VILLARD René**, conseiller communautaire, élu 2ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **PAUL Gérard**, conseiller communautaire, élu 3ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **COSSERAT Sandrine**, conseillère communautaire, élue 4ème vice-présidente et la déclare installée.

De proclamer **REINAUDO Gilbert**, conseiller communautaire, élu 5ème vice-président et la déclare installée.

De proclamer, **BONDIL Marc**, conseiller communautaire, élu 6ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **CAZERES Benoit**, conseiller communautaire, élu 7ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **PEREIRA Georges**, conseiller communautaire, élu 8ème vice-président et la déclare installée.



De proclamer **BAILLE Denis**, conseiller communautaire, élu 9ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **FIAERT Claude**, conseiller communautaire, élu 10ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **ACCIAI Bruno**, conseiller communautaire, élu 11ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer **ESCLAPEZ Nathalie**, conseillère communautaire, élue 12ème vice-présidente et la déclare installée.

De proclamer **VIVOS Patrick**, conseiller communautaire, élu 13ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer, **TEYSSIER Bernard** conseiller communautaire, élu 14ème vice-président et le déclare installé.

De proclamer, **FONTAINE Sonia** conseillère communautaire, élue 15ème vice-président et le déclare installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
La Présidente



REÇU EN PREFECTURE
le 12/01/2022
Application agréée E-legalite.com